



ELECTRICITY  
DEVELOPMENT  
CORPORATION

**COPIE**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
REPUBLIC OF CAMEROON

DECISION N° 045/2018/EDC/DG/DEP/SDQE/SDEIP/SIGC/inf/du 23 AVR 2018

Portant attribution du marché relatif aux travaux construction du logement des éco-gardes de la base vie secondaire de Tête d'Eléphant au nord du parc national de Deng-Deng, arrondissement de Bétare- Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

**Avis d'Appel d'Offres National 009/AONO/EDC/CSPM/2017 du 25 octobre 2017**

**LE DIRECTEUR GENERAL**

- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2006/406 du 29 Novembre 2006 portant création de la Société Electricity Development Corporation
- Vu le Décret n° 2006/407 du 29 Novembre 2006 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation
- Vu la résolution N°0026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la Société EDC ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés ;
- Vu Décret N°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Décret N°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PRC du 19 juin 2012 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu la Circulaire N° 13/001/C/MINFI du 08 janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget 2013 ;
- Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant les dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National 009/AONO/EDC/CSPM/2017 Du 25 octobre 2017 relatif aux travaux de construction du logement des éco-gardes de la base vie secondaire de Tête d'Eléphant au nord du parc national de Deng-Deng, arrondissement de Bétare- Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.
- Vu le procès-verbal de la session du 08 Janvier 2018 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès des Projets Lom Pangar et PRERETD ;
- Vu Les nécessités de service,

**DECIDE**



**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise **THOMTHE SARL**, BP : 8839 Douala / Tél. : (237) 233 437 112 / 699 957 143 est attributaire du marché relatif aux travaux de construction du logement des Ecogardes de la base vie secondaire de Tête d'Eléphant au nord du parc national de Deng-Deng, arrondissement de Betare- Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est, pour un montant toutes Taxes Comprise de **58 464 872 (cinquante-huit millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent soixante-douze) franc CFA**

Nom de l'attributaire	Montant Hors Taxes (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délai de réalisation
THOMTHE SARL	49 027 147	58 464 872	06 mois

**Article 2** : la présente décision qui prend effet à partir de sa date de signature sera notifiée à l'Attributaire, et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Yaoundé le 23 AVR 2018



*Theodore NSANGOU*

**Ampliations :**

- Ministère des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CSPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Service des Marchés/EDC (pour information et archivage)
- Attributaire